PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 1er mars 2005, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Pierre Baril, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Johanne de Villers, Normand Dufour, Manon Handfield, Jean-François Houle, Sylvain Lacasse, Monique Lalonde, Alain Langlois, Marc-André Lehoux, Yvan Noël, Jean-François Rabouin, Yvan Rioux, Hélène Roberge, Louise Séracino, Paul St-Amand, Paul St-Onge, Line Tessier, Denise Tremblay, Alain Villemure ainsi que Hélène Leblanc et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

ABSENCES NOTIFIÉES : monsieur Claude Henri et madame Lucie Legault.

SONT AUSSI ABSENTS : messieurs Joël Boucher et Joel Santos.

Assistent également à cette séance : mesdames Monique Hébert, directrice générale, Claude Boivin, directrice générale adjointe, France Langlais, directrice par intérim du Service des ressources éducatives et messieurs Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Alain Gauthier, secrétaire général, Yvan Gauthier, directeur général adjoint, et Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Suzanne Chartrand, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

1.1 Assermentation des nouveaux commissaires

Le Secrétaire général monsieur Alain Gauthier, en sa qualité de président d'élection, présente un rapport sur l'élection partielle tenue dans les circonscriptions 18 (Otterburn Park et Saint-Jean-Baptiste) et 25 (partie de Beloeil). Il invite les deux commissaires proclamés élus au terme du scrutin tenu le 20 février dernier à prêter serment devant lui. Une déclaration écrite à cet effet est déposée à l'annexe ACC-023-03-05.

Messieurs Pierre Baril et Sylvain Lacasse prennent ensuite place à la table du Conseil.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-138-03-05 Il est proposé par madame Line Tessier d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
   1.1. Assermentation des nouveaux commissaires.

2. Revue et adoption de l'ordre du jour.

3. Revue et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1er février 2005.

4. Affaires en cours :

   4.1. Suivi à la dernière séance
   4.2. Rapport de la présidente.

5. Parole au public.

6. Affaires reportées et affaires nouvelles :

   6.0 Fermeture du pavillon des Tilleuls de l'école Jolivent à compter du 1er juillet 2005
   6.1 Calendrier scolaire 2004-2005 / école de la Passerelle / modification
   6.2 Engagement du vérificateur externe
   6.3 Convention de location pour le 98 rue Youville à Varennes
   6.4 Renouvellement du protocole d'entente avec la Ville de Boucherville / demande de report
   6.5 Dénonciation du protocole d'entente / Municipalité de Verchères
   6.6 Édifice du 480 boulevard Sir-Wilfrid-Laurier à Mont-Saint-Hilaire / demande de servitude pluviale (lot 1 820 071)
   6.7 Projets à caractère physique 2005-2006 / adoption
   6.8 École secondaire du Mont-Bruno / demande de servitude de passage (piste cyclable)
   6.9 École secondaire du Mont-Bruno / demande de cession de terrain / partie du lot 1139
   6.10 Immeuble Marguerite-Bourgeoys / demande de location temporaire.

7. Information :

   7.1 La réussite des élèves : quelques statistiques
   7.2 Journée Montérégienne de la persévérance scolaire
   7.3 Comptes rendus de comités de travail du Conseil / dépôt.

8. Affaires diverses.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 1ER FÉVRIER 2005

C-139-03-05 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1er février 2005, avec la modification suivante :

- à l'item 10 «Parole aux commissaires», dernier alinéa, biffer «à cette fin» et remplacer par *«lors de ces rencontres».*

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES EN COURS

4.1 Suivis à la dernière séance

La directrice générale, madame Monique Hébert, fait rapport des suivis effectués suite à la séance du Conseil tenue le 1er février 2005. Elle dépose aussi le rapport annuel 2003-2004.

Elle informe mesdames et messieurs les commissaires sur l'audition qui a cours cette semaine au Palais de justice de Longueuil concernant la requête en injonction des parents de l'école Sacré-Cœur à Boucherville.

Le directeur général adjoint, monsieur Yvan Gauthier, fait part d'un retour de consultation du milieu concernant les terrains excédentaires adjacents à l'École d'éducation internationale.

4.2 Rapport de la présidente

Ce sujet est reporté à une prochaine rencontre.

5. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES

6.0 Fermeture du pavillon des Tilleuls de l'école Jolivent à compter du 1er juillet 2005

Huis clos

C-140-03-05 À 19 h 50, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin que l'assemblée se poursuive à huis clos.

Retour à l'assemblée publique

C-141-03-05 À 20 heures, il est proposé par madame Johanne de Villers que l'assemblée redevienne publique.

La présidente, madame Suzanne Chartrand, explique l'état de la situation dans ce dossier. Suite à la réception d'une lettre de mise en demeure le 28 février 2005, mesdames et messieurs les commissaires ont eu l'opportunité de réviser à nouveau les mémoires reçus par les instances consultées dans le cadre de la consultation sur le projet de fermeture du pavillon des Tilleuls de l'école Jolivent.

Quelques opinions sont émises par les commissaires, notamment :

- monsieur Alain Villemure déclare qu'il a relu tous les mémoires; il en conclut qu'il n'y a aucun élément nouveau lui permettant de modifier la décision de fermeture;

- monsieur Yvan Noël a également revu tout le dossier et se dit d'accord avec les propos de monsieur Villemure;

- monsieur Yvan Rioux aussi a revu tout le dossier et il est du même avis que messieurs Villemure et Noël; il apporte quelques précisions et éclaircissements sur des propos rapportés à son sujet dans un hebdo régional en rapport avec ce dossier;

- madame Suzanne Chartrand rappelle le contexte de cette décision et les objectifs poursuivis par la Commission scolaire.

Considérant la résolution C-218-06-04 adoptée le 22 juin 2004 ;

Considérant la lettre transmise aux différentes instances le 23 juin 2004 signée par mesdames Suzanne Chartrand et Monique Hébert, respectivement présidente du Conseil des commissaires et directrice générale ;

Considérant la résolution C-104-12-04 adoptée le 7 décembre 2004 ;

Considérant la lettre de mise en demeure transmise aux membres du Conseil des commissaires le 28 février 2005 par Me Harold Rousselle, avocat, représentant certains parents de l'école Jolivent ;

C-142-03-05 Il est proposé par monsieur Alain Villemure de ne pas donner suite à la demande à l'effet de rescinder la résolution C-104-12-04 adoptée le 7 décembre 2004.

Votent en faveur : 17
Votent contre : 2
S'abstient de voter : 1

La proposition est adoptée à la majorité des voix.

À 20 h 05, madame la présidente Suzanne Chartrand doit se retirer.
La présidence de l'assemblée est maintenant assurée par le vice-président, monsieur Alain Villemure.

6.1 Calendrier scolaire 2004-2005 / école de la Passerelle / modification

La directrice par intérim du Service des ressources éducatives, madame France Langlais, présente le dossier susmentionné.

Un échange a lieu concernant cette demande de l'école. Certains commissaires font part de leur objection ou de leur réserve.

Considérant le nombre élevé d'élèves à l'éducation préscolaire à l'école de la Passerelle ;

Considérant la pertinence d'une activité d'accueil pour les futurs élèves ;

Considérant que les élèves inscrits en 2004-2005 ont bénéficié d'une présence à l'école l'an passé pour une activité d'accueil ;

C-143-03-05 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'autoriser l'école de la Passerelle à modifier son calendrier scolaire 2004-2005 dans le but de tenir une journée d'accueil au cours du mois de mai 2005 pour les élèves qui fréquenteront pour la première fois en septembre 2005.

Votent en faveur : 16
Vote contre : 1
S'abstiennent de voter : 2

La proposition est adoptée à la majorité des voix.

6.2 Engagement du vérificateur externe

Le directeur du Service des ressources financières, monsieur Pierre Charland, présente le dossier susmentionné.

Considérant les offres de service reçues pour la vérification des livres comptables et des états financiers de la Commission scolaire ;

Considérant la recommandation du Comité exécutif telle que formulée dans la résolution n° E-042-02-05 ;

C-144-03-05 Il est proposé par monsieur Yvan Rioux de retenir les services de la firme *«Gagnon, Roy, Brunet & Associés»* pour la vérification des livres comptables et des états financiers pour les exercices suivants :

- Année 2004-2005, pour un montant de 19 750 $, excluant toutes taxes ;
- Année 2005-2006, pour un montant de 20 150 $, excluant toutes taxes ;
- Année 2006-2007, pour un montant de 20 500 $, excluant toutes taxes.

Votent en faveur : 18
S'abstient de voter : 1

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.
Madame Denise Tremblay se retire pendant les délibérations du point 6.3.

6.3 Convention de location pour le 98 rue Youville à Varennes

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Après débat, certaines questions d'éclaircissement devront être validées. Les membres conviennent alors de reporter ce point à une prochaine séance du Conseil des commissaires.

Madame Denise Tremblay se joint à l'assemblée.
Monsieur Alain Langlois s'absente de l'assemblée.

6.4 Renouvellement du protocole d'entente avec la Ville de Boucherville / demande de report

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Après étude, les membres conviennent de ne pas donner suite à cette demande.

Monsieur Alain Langlois se joint à l'assemblée.
À 20 h 37, madame Hélène Roberge se joint à l'assemblée.

6.5 Dénonciation du protocole d'entente / Municipalité de Verchères

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant les orientations retenues par le Conseil des commissaires en décembre 2001 et renouvelées en mars 2004 ;

Considérant que le protocole d'entente actuel est en vigueur depuis le 30 septembre 1985 ;

Considérant que l'intention d'y mettre un terme doit être signalée au moins deux mois à l'avance ;

Considérant la demande de dénonciation du conseil d'établissement de l'école Ludger-Duvernay ;

C-145-03-05 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux que le protocole d'entente existant entre la Commission scolaire des Patriotes et la Municipalité de Verchères soit dénoncé dès maintenant et qu'un nouveau protocole soit négocié, avec l'accord du conseil d'établissement de l'école Ludger-Duvernay, pour être appliqué dès le 1er juillet 2005.

Votent en faveur : 19
S'abstient de voter : 1

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

6.6 Édifice du 480 boulevard Sir-Wilfrid-Laurier à Mont-Saint-Hilaire / demande de servitude pluviale (lot 1 820 071)

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant la demande de servitude pluviale de la Ville de Mont-Saint-Hilaire ;

Considérant que cette demande permettra à la Ville d'entretenir son réseau d'égout pluvial qui dessert aussi le terrain de la Commission scolaire des Patriotes ;

C-146-03-05 Il est proposé par monsieur Normand Dufour d'accéder à la demande de la Ville de Mont-Saint-Hilaire et de lui accorder une servitude pluviale sur la partie du lot 1 820 071 décrite au certificat de localisation apparaissant à l'annexe ACC-024-03-05 et faisant partie intégrante des présentes, afin de lui permettre d'entretenir et de réparer sa conduite d'égout pluviale.

Que la présidente et la directrice générale soient autorisées à signer tout document qu'elles jugeront utile pour donner plein effet aux présentes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.7 Projets à caractère physique 2005-2006

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné. Il répond aux questions de mesdames et messieurs les commissaires.

Un échange a lieu au cours duquel on déplore le sous-financement des commissions scolaires, compte tenu notamment de l'état de leur parc immobilier.

Considérant que le coût des travaux à réaliser à court et à moyen termes s'élève à 25 M$;

Considérant que le coût des travaux à réaliser à très court terme s'élève à 7,5 M$;

Considérant les grands besoins de réfection de nos immeubles, mais l'insuffisance de fonds alloués par le ministère de l'Éducation à cette fin ;

Considérant l'importance de démarrer immédiatement la préparation des plans et devis pour bénéficier des prix les plus avantageux ;

Considérant les recommandations du comité de travail du Service des ressources matérielles et des Tables du primaire et du secondaire ;

C-147-03-05 Il est proposé par monsieur Yvan Rioux d'adopter la liste des projets recommandés pour un montant de 1 687 084 $, conformément au tableau déposé à l'annexe ACC-025-03-05.

Votent en faveur : 19
S'abstient de voter : 1

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

6.8 École secondaire du Mont-Bruno / demande de servitude de passage (piste cyclable)

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Mesdames et messieurs les commissaires expriment le désir d'avoir plus d'informations avant de se prononcer sur cette question, notamment en ce qui concerne la position du conseil d'établissement de l'école.

C-148-03-05 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin d'adopter une motion de dépôt relative aux orientations devant être prises dans ce dossier.

Votent en faveur : 14
Votent contre : 3
S'abstiennent de voter : 3

La proposition est adoptée à la majorité des voix.

6.9 École secondaire du Mont-Bruno / demande de cession de terrain / partie du lot 1139

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Mesdames et messieurs les commissaires désirent obtenir plus d'informations avant de se prononcer sur cette question.

C-149-03-05 Il est proposé par monsieur Paul St-Onge d'adopter une motion de dépôt relative aux orientations devant être prises dans ce dossier.

Votent en faveur : 14
Votent contre : 3
S'abstiennent de voter : 3

La proposition est adoptée à la majorité des voix.

6.10 Immeuble Marguerite-Bourgeoys / demande de location temporaire

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant la demande de location de l'immeuble Marguerite-Bourgeoys par le Centre de la petite enfance *La Ruche magique* pour la période du 12 mars au 24 juin 2005 ;

Considérant que d'ici la mi-août, la Commission scolaire ne prévoit pas utiliser cet immeuble ;

Considérant que le tarif de location est conforme au prix de revient ;

Considérant la recommandation du Comité exécutif ;

C-150-03-05 Il est proposé par madame Johanne de Villers de louer au Centre de la petite enfance *La Ruche magique* les locaux de l'immeuble Marguerite-Bourgeoys montrés au plan déposé à l'annexe ACC-026-03-05 et décrits dans le tableau «Liste et superficie des locaux», pour la période du 12 mars au 24 juin 2005, pour un montant de 13 313,97 $ plus taxes.

Advenant une prolongation de cette entente, un montant supplémentaire de 147,93 $ par jour sera facturé au Centre de la petite enfance sur une base de 6 jours par semaine.

La date ultime de prolongation de la location est le 13 août 2005.

Les frais d'entretien sanitaire de l'immeuble sont à la charge du Centre de la petite enfance *La Ruche magique.*

Le directeur du Service des ressources matérielles est autorisé à signer tout document qu'il jugera utile pour donner plein effet aux présentes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Mesdames Line Tessier et Manon Handfield s'absentent de l'assemblée.

7. INFORMATION :

7.1 La réussite des élèves : quelques statistiques
Quelques documents sont déposés relativement au sujet susmentionné.

7.2 Journée Montérégienne de la persévérance scolaire
Le directeur général adjoint, monsieur Yvan Gauthier, fait rapport sur la journée susmentionnée et dépose un document d'information.

7.3 Comptes rendus de comités de travail du Conseil / dépôt
Un compte rendu est déposé.

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

9. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

Mesdames et messieurs les commissaires échangent sur les questions suivantes :

- moyens de pression des enseignants en lien avec l'amorce des négociations;

…Mesdames Line Tessier et Manon Handfield se joignent à l'assemblée

- projet de port de l'uniforme dans une deuxième école secondaire;
- commentaires sur le rapport annuel;
- rencontre du secteur Chambly/Carignan / on note l'excellence de la présentation qui a été faite par les écoles et on demande à nouveau aux commissaires d'être davantage présents lors de ces rencontres;
- retour de consultation du milieu / École d'éducation internationale;
- lettre-réponse de M. Yvan Gauthier, d.g.a., à des parents de l'école Sacré-Cœur à Boucherville concernant la répartition des élèves;
- conférence donnée le 10 mars prochain par M. Roch Chouinard à l'école secondaire du Mont-Bruno; madame Miron souligne que les commissaires y sont conviés.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-151-03-05 À 22 heures, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

vice-président	secrétaire général

AG/ag